



FFV-DF-AC-CFEEG 2017-Instructions Course

Paris le 17 août 2017

**CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS
EXTREME GLISSE**

CDV 56 Quiberon

19 au 25 août 2017

INSTRUCTIONS DE COURSE

1 REGLES.

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2017-2020 (RCV), incluant l'annexe B et F.*
- 1.2 Les règlements fédéraux.

2 AVIS AUX CONCURRENTS.

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel composé des vitres situé dans le bâtiment vestiaires de l'ENVSN. Toutes informations communiquées durant les différents briefings officiels seront affichées au tableau officiel aussitôt que possible.

Conformément à la RCV 90.2(c) mentionnée dans la RCV B7, des instructions verbales peuvent être données sur l'eau et à terre. La procédure sera la suivante :

Sur l'eau, envoi du pavillon L sur le bateau Comité,

A terre par l'envoi du pavillon L ou lors des briefings officiels coureurs.

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE.

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard **30 minutes** avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prendra effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20H00 la veille du jour où il prendra effet.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE.

4.1 Mât de Pavillons.

Les signaux faits à terre seront envoyés au mât officiel situé à l'angle du bâtiment des vestiaires.

4.2

Quand le pavillon "Aperçu" est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **15 minutes** après l'amenée de l'Aperçu. Ceci modifie Signaux de course.

Le pavillon "Aperçu" sur "H" avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : "La course est retardée, il est interdit aux concurrents de se mettre à l'eau ; attendez les instructions ultérieures", le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de **15 minutes** après l'amenée de l' "Aperçu" sur "H". Ceci modifie « Signaux de Course ».

5 PROGRAMME DES COURSES.

5.1 Horaires :

- 19 août : de 14H00 à 18H00
Accueil, marquage du matériel, confirmation des inscriptions définitives.
- 20 août : de 10H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 :
Accueil, marquage du matériel, confirmation des inscriptions définitives.
: à 14H00 : 1^{er} signal d'avertissement de la course d'entraînement.
: à 18H00 : Cérémonie d'Ouverture.
- 21, 22, 23, 24, 25, : à 10H00 : Heure du premier briefing, courses à suivre,
25 août : vers 17h00 : Lecture du Palmarès.

5.2

Pour prévenir les concurrents qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore, cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

5.3

Le programme à réaliser sera annoncé à chaque premier briefing journalier par le Directeur de Course, en fonction des conditions météo et des conditions de récupération des coureurs.

6 PAVILLON(S) DE CLASSE ET SERIE

Les pavillons de classe seront comme suit :

Classe/Série	Signe distinctif	Couleur du pavillon
RRD 120 Fire Race Fille	Rond NOIR	Blanc
RRD 120 Fire Race Garçon	R NOIR plus Losange Noir	Blanc
Kite TT Race	B NOIR plus Rond Noir	Blanc
F 31 Open	R NOIR	Blanc

7 ZONES DE COURSE

7.1 Répartition des classes et séries sur les zones de course :

Zones	Classes / Séries :	Flamme
Alpha	RRD 120 Fire Race Garçon et Fille	Rouge
Bravo	F 31 et Kite TT Race	Jaune
Charlie	Kite TT Freestyle	Néant

L'emplacement des différentes zones de course sera indiqué lors du briefing coureur.

7.2 Zone de course :

La zone de course est définie comme la zone s'étendant à 100 mètres au-delà de toute partie du parcours dans laquelle une planche à voile ou kite TT Race peut être en course.

7.3 Traversée des autres zones de course :

Les planches à voile et Kiteboard rejoignant ou quittant leur zone de course ne doivent pas pénétrer dans les autres zones de course, mais naviguer à l'écart.

8 LES PARCOURS WINDSURF et KITEBOARD TT RACE

8.1 Les parcours sont décrits lors de chaque briefing coureur et précisent l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

8.2 Au plus tard avec le signal d'avertissement, le comité de course affichera sur le bateau comité le numéro du parcours présenté lors de chaque briefing coureur.

8.3 La forme des parcours pourra être modifiée chaque jour. Des parcours au format de LONGUE DISTANCE pourront ainsi être définis.

8.4 Le format Slalom pourra être couru en Flotte ou en Poule, cette précision sera faite lors de chaque briefing coureur.

8.5 Pour le format en poule, la répartition des séries pourra se faire soit en 2 poules si conditions de planning et 4 poules si conditions de non-planning, ce format ne pourra pas changer au cours d'une journée de course. Il sera annoncé au premier briefing du jour.

8.6 La première répartition des concurrents dans les poules :

- Pour les windsurfs, sera effectuée en utilisant la clé de répartition de la classe internationale IFCA, **sur la base du classement FFVoile individuel national des classes et des pratiques en R120 pour cette série et Slalom pour la série F 31 à la date du 19 août 2017.**

- Pour les Kiteboard TT Race, sera effectuée de façon aléatoire.

8.7 Brassage suivant windsurf et Kiteboard TT Race: A la fin de chaque course (tableau de toutes les poules et de la poule de classement), un brassage sera effectué sur la base des résultats de la course précédente.

9 MARQUES.

Les marques de parcours, de départ et d'arrivée sont définies à chaque briefing coureur.

10 LE DEPART.

10.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et une marque cylindrique ORANGE à l'extrémité bâbord.

10.2 Planches à voile et Kiteboard en attente :

La zone de départ est définie comme la zone s'étendant à 50 mètres au-delà de chaque extrémité de la ligne de départ et de la zone de pré-départ.

Les planches à voile et Kiteboard, dont le signal d'attention n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches ou des autres kiteboard.

10.3 Une planche à voile ou un Kiteboard qui ne prend pas le départ au plus tard 2 minutes après son signal de départ sera classée DNS. Ceci modifie la RCV A4.

10.4 Procédure de départ Slalom et Kiteboard TT Racing.

<i>Signal</i>	<i>Pavillon et signal sonore</i>	<i>Minutes avant le signal de départ</i>
Attention	Pavillon de classe et numéro de flotte sur un tableau à l'arrière du bateau CC	3
Avertissement	Pavillon rouge ; amenée du signal d'attention ; 1 signal sonore	2
Préparatoire	Pavillon jaune ; amenée du pavillon rouge ; 1 signal sonore	1
	Amenée du pavillon jaune	1/2
Départ	Pavillon vert ; 1 signal sonore	0

10.5 Pour les Kiteboards TT Race application de la RCV 30.4.

11 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau arrivée et le côté parcours de la marque cylindrique ORANGE d'arrivée.

12 TEMPS LIMITES

a. Les temps limites pour que la première planche à voile et Kiteboard ayant effectué le parcours finisse la course figurent en colonne A.

b. Les temps limites pour finir la course après l'arrivée de la première planche à voile et Kiteboard ayant effectué le parcours et fini figurent en colonne B.

Classe/série	A en minutes	B en minutes
RRD 120 Fire Race Filles	8	3
RRD 120 Fire Race Garçons		
F 31	8	3
KITE TT Race	8	3

Toute planche à voile ou kiteboard qui n'aura pas fini 3 minutes après l'arrivée de la première planche à voile ayant effectué le parcours et fini sera classée DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

13 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

13.1 JUGEMENT SUR L'EAU

Cet article s'applique exclusivement aux infractions aux RCV du chapitre 2 (sauf la RCV 14).

13.2 Application de la RCV B10 63.6 de l'annexe B et la RCV 63.6 de l'annexe F pendant les phases de qualification et de finale par poule. **Temps limite pour venir au jury sur l'eau après avoir respecté la RCV 61 est de 5 minutes maximum ceci modifie la RCV 61. . Passé ce temps de limite la réclamation sera déclarée non recevable.**

13.3 **Le jury instruira toutes les réclamations ou demandes de réparation suivant la 13.2 des IC ce qui modifie la RCV 63.1 pour les concurrents.**

13.4 Le temps limite de réclamation pour le comité technique et les comités de course est de 45 minutes après que le dernier concurrent a fini la dernière course du jour ou que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour-là, selon qui est le plus tard.

14 SYSTEME DE PENALITE

14.1 Action du jury sur l'eau

a. Si le jury est témoin d'un incident au cours duquel une RCV du chapitre 2 est enfreinte, il peut indiquer ses observations par un coup de sifflet en montrant un pavillon rouge.

Si la planche à voile en infraction n'effectue pas une pénalité d'un tour conformément à la RCV 44.2, le jury la pénalisera par un coup de sifflet et en pointant un pavillon rouge dans sa direction. Dans ce cas la planche désignée devra effectuer une pénalité de deux tours conformément à la RCV 44.2.

b. Si la pénalité n'est pas effectuée, la planche à voile désignée au point a) sera disqualifiée sans instruction (ceci modifie la RCV 63.1),

c. L'action ou l'absence d'action du jury sur l'eau ne pourra donner motif à une demande de réparation (ceci modifie les RCV 62.1(a) et 66),

d. Les bateaux jury peuvent se positionner en tout point de la zone de course. Leur position ne peut donner lieu à une demande de réparation (ceci modifie les RCV 62.1(a)).

14.2 Les décisions de réclamations du comité de course ou du jury seront affichées pour informer les concurrents selon la RCV 61.1(b). Et les décisions du jury suivant la 13.2 des IC seront affichées 60minutes après le retour à terre de tous les concurrents.

15 CLASSEMENT POUR LES WINDSURF et KITEBOARD

15.1 Le nombre de courses devant être validées pour valider le Championnat est de trois (3).

15.2 Courses retirées :

a. Si moins de 3 courses sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses.

b. Si 3 à 4 courses sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

c. Si 5 à 7 courses sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises.

d. Si 8 courses ou plus sont validées, le classement général d'une planche à voile sera le total de ses courses moins les trois plus mauvaises.

15.3 Egalité dans les séries : Application de la RCV B8 (articles A8.1, A8.2 et A8.3).

15.4 Une planche ou un Kiteboard qui n'a pas *pris le départ*, qui n'a pas *fini*, qui a abandonné ou qui a été disqualifiée doit recevoir les points de la place d'arrivée correspondant au nombre de Planches à voile ou de Kiteboard inscrits dans la poule la plus grande de sa série plus un.

15.5 Validation d'une course, une course pourra être validée dès lors que les finales gagnantes et perdantes auront été courues.

15.6 Les 8 premiers de la phase qualificative de chaque classe disputeront la **phase finale**, composée d'une demi-finale et d'une finale, en arbitrage direct.

Demi-finale :

Les 8 premiers de chaque classe disputeront une course de demi-finale qui déterminera les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e du classement général du championnat.

Les 4 premiers de la demi-finale de chaque classe seront qualifiés pour la finale.

Finale :

Les 4 premiers de la demi-finale disputeront une course de finale qui déterminera les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} du classement général du championnat.

Si la phase finale (demi-finale et finale) n'est pas validée, le classement du 1^{er} au 8^e sera le classement général du championnat tel qu'établi à l'issue de la phase qualificative. Si la phase de finale ne peut avoir lieu, chacune des séries ou classes avec ou sans groupes continueront à régater afin d'établir un classement général définitif en respectant l'IC.

Si seule la demi-finale est validée, le classement des places 1 à 8 du championnat sera le classement de la demi-finale.

- 15.7 Pour les phases Finales, pour tous les finalistes de chaque série ou classe, le nombre de points acquis durant les phases de qualification sera remis à zéro. Aucune course de finale ne pourra être retirée.**

16 REGLES DE SECURITE

16.1 A chaque sortie et retour à terre, y compris lors d'un retour à terre signalé par un pavillon "Ap / H", ou « N / H », un élargement sera mis en place. L'élargement sera situé devant ou à l'intérieur de l'accueil du club.

(i) Cet élargement est obligatoire et doit être effectué par le coureur, avant le départ sur l'eau et au retour à terre.

(ii) L'élargement sera ouvert une heure (01H00) avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'Avertissement du jour.

(iii) Pénalités sans instruction (modification de la RCV 63.1) données par le **comité de course** après transmissions des feuilles d'élargement:

- Défaut d'élargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité d'un point à la course la plus proche de l'infraction.
- Défaut d'élargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité d'un point à la course la plus proche de l'infraction.
- Défaut d'élargement DEPART et RETOUR : Un bateau une pénalité d'un point à l'ensemble des courses courues du jour.

Ces pénalités se calculent selon les modalités de la RCV 44.3 (c).

(iv) Heures limites pour élarger :

Au départ : heure du premier signal d'avertissement de la première course du jour.

Au retour à terre : heure limite de dépôt des réclamations ou 1 (une) heure après l'envoi du pavillon "Ap / H" ou « N / H » sur l'eau.

16.2 Une planche à voile ou un Kiteboard qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

16.3 Obligation de remorquage : pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre une planche à voile qui n'est plus en course ou qui a abandonné d'accepter une remorque et d'être ramenée à terre. Une infraction pourra entraîner une action au titre de la RCV 69.

16.4 Matériels de sécurité :

Il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240 pour ce qui concerne leur équipement individuel de flottabilité. Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant le Championnat.

Pour les Kiteboards, les équipements suivants sont obligatoires à tous moments en course:

- Les combinaisons iso thermiques dans une eau de 18°C et moins,
- [Le port du casque conforme \(le port d'un casque est obligatoire, depuis le décollage de l'aile jusqu'au retour à terre\).](#)
- Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité 50N conforme ou une veste de protection conforme,
- Un dispositif luminescent de sécurité conforme à la division 240,
- Un déclencheur et un libérateur conformes,
- Un dispositif coupe ligne adapté aux conditions de compétition,

16.5 Zone de baignade :

La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

16.6 Pavillon "V" :

"La procédure d'assistance d'urgence s'applique telle que définie en annexe "PROCEDURE D'ASSISTANCE D'URGENCE". Ceci modifie Signaux de Course.

Lorsque cette règle est en application, l'instruction 22.1 ne s'applique plus aux directeurs d'équipes, entraîneurs concernés.

17 REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent être faites au comité technique ou au comité de Course à la première occasion raisonnable.

18 CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

18.1 Une planche à voile ou Kiteboard ou son équipement peut être contrôlé à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe ou de séries et aux instructions de course.

18.2 **Pour les Kiteboard seules les ailes à boudin sont autorisées.**

19 PUBLICITE

Les planches à voile doivent porter les autocollants fournis par l'autorité organisatrice lors de l'inscription. La pose ainsi que l'entretien de ces marquages sont de la responsabilité du coureur, qui devra si nécessaire les remplacer.

20 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit :

Alpha	Flamme Rouge,
Bravo	Flamme Jaune,
Bateau Jury	Pavillon Jaune JURY
Bateau Jaugeur	Pavillon Bleu JAUGEUR

21 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

21.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

21.2 Seul les bateaux entraîneurs et accompagnateurs inscrits et identifiés par un autocollant numéroté seront autorisés sur les zones de course. Cet autocollant sera remis aux entraîneurs et accompagnateurs, accrédités par l'autorité organisatrice, au cours de la réunion entraîneurs prévue le dimanche 20 août 2017 à 11H00.

L'autocollant devra être apposé sur le capot moteur ou la console du bateau.

La liste des bateaux accrédités sera affichée au tableau officiel avant la première course du championnat.

Toute personne non identifiée fera l'objet d'une convocation auprès de l'autorité organisatrice.

21.3 La Réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la Fédération Française de Voile s'appliquera.

22 TITRES DECERNES ET PRIX

Les titres seront attribués comme suit :

Course en Flotte	Titre Champion(ne)(s)	Minima
Séparé	R 120 Filles	10
Séparé	R 120 Garçons	15
Open	Formule 31 Open	15
Séparé	Twin Tip Freestyle Fille 14 – 16 ans	*
Séparé	Twin Tip Freestyle Fille 17 – 20 ans	*
Séparé	Twin Tip Freestyle Garçon 14 – 16 ans	*
Séparé	Twin Tip Freestyle Garçon 17 – 20 ans	*
Séparé	Twin Tip Racing Fille 14 – 16 ans	*
Séparé	Twin Tip Racing Fille 17 – 20 ans	*
Séparé	Twin Tip Racing Garçon 14 – 16 ans	*
Séparé	Twin Tip Racing Garçon 17 – 20 ans	*

* Pour les titres Kiteboard, les minimas sont :

Kiteboard

Le nombre de sportives et de sportifs requis pour l'attribution du titre de champion(ne) de France est de 5 classés.

Cette règle se voit modifiée par l'exception suivante :

Si un groupe de classement n'atteint pas le minimum de 5 fixé par la règle, le titre peut être tout de même attribué au groupe si une sportive ou un sportif du groupe obtient une place au classement définitif de l'épreuve, dans la tranche de classement suivante :

1) **Groupe de 100 (ou plus) jusqu'à 51 classé(e)s**, dans les **10% premiers** du classement «scratch » (arrondi à l'entier le plus proche)

2) **Groupe de 51 classé(e)s** dans les **5 premiers** du classement « scratch »

Pour les Fire Race 120 :

Si les minimas (10 pour les filles et 15 pour les garçons) ne sont pas atteints, les titres ne seront pas attribués et l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Pour les Formule 31 Open :

Si le minima de 15 n'est pas atteint, le titre ne sera pas attribué et l'épreuve est automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

23 DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Arbitres désignés:

FLAMME Didier, DC

BRUNEL Gilles, Pdt du Jury

RIGAUT Anthony, Pdt Comité de course F 31 et Kiteboard TT Race,

DE TURCKHEIM Olivier, Pdt Comité de course RRD 120 Fire Race G et F,

SCHNEIDER Bernard, Jaugeur d'épreuve,

TABUTIN François, DC Juge Freestyle,

ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE PROCEDURE D'ASSISTANCE D'URGENCE

1. **PAVILLON "V" :**
Envoyé à terre au mât officiel ou sur les bateaux du comité de course, le pavillon "V" du code signifie :
"JE DEMANDE ASSISTANCE AUX ACCOMPAGNATEURS".
2. **CONDUITE A TENIR :**
 - 2.1 **A terre :**
Les accompagnateurs accrédités présents sur le site doivent se mettre à la disposition du leader sécurité de leur zone de course qui leur fixera une tâche.
 - 2.2 **Sur l'eau :**
Les accompagnateurs accrédités présents sur la(es) zone(s) de course concernée(s) doivent rentrer en contact VHF avec le leader sécurité en utilisant le canal affecté à la surveillance de la zone concernée, et se mettre à sa disposition.
 - 2.3 L'affalée du pavillon V signifie la fin de la procédure d'assistance d'urgence. Les accompagnateurs accrédités doivent alors immédiatement se conformer à l'instruction de course 22.1.
3. Pendant la durée d'envoi du pavillon V sur l'eau, l'instruction de course 22.1 ne s'applique plus aux accompagnateurs accrédités.

Annexe Répartition des Poules sur le CFEEG

Tableau de répartition des coureurs pour une élimination de slalom à 80 coureurs maximum	
poule n°	planches n°
Poule n°1	6/38/70 -- 11/43/75 22/54 -- 27/59
	3/35/67 -- 14/46/78 19/51 -- 30/62
	7/39/71 -- 10/42/74 23/55 -- 26/58
Poule n°2	2/34/66 -- 15/47/79 18/50 -- 31/63
	5/37/69 -- 12/44/76 21/53 -- 28/60
Poule n°3	4/36/68 -- 13/45/77 20/52 -- 29/61
	8/40/72 -- 9/41/73 24/56 -- 25/57
Poule n°4	1/33/65 -- 16/48/80 17/49 -- 32/64

Tableau de répartition des coureurs pour une élimination de slalom à 80 coureurs maximum	
poule n°	planches n°
Poule n°1	6/38/70 -- 11/43/75 22/54 -- 27/59
	3/35/67 -- 14/46/78 19/51 -- 30/62
	7/39/71 -- 10/42/74 23/55 -- 26/58
	2/34/66 -- 15/47/79 18/50 -- 31/63
	5/37/69 -- 12/44/76 21/53 -- 28/60
Poule n°2	4/36/68 -- 13/45/77 20/52 -- 29/61
	8/40/72 -- 9/41/73 24/56 -- 25/57
	1/33/65 -- 16/48/80 17/49 -- 32/64

ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE KITEBOARD TT FREESTYLE

1- Espaces de compétition

1.1 Sur l'eau

- Espace matérialisé par quatre bouées. Seul le compétiteur devant effectuer une figure a le droit d'y accéder.

1.2 A terre

- Sur la plage un espace de décollage des ailes est matérialisé. Selon la configuration de la plage, il pourra y avoir plusieurs zones de décollage.

IMPORTANT : chaque rider devra faire attention à ne pas gêner les juges et donc veiller à ne pas positionner son aile entre la tour de juge et la zone de tricks.

2- Format de course

- Le format de course par principe sera une dingle afin que chaque rider puisse avoir une seconde chance de qualification pour le tour suivant.

Dans le cas où la fenêtre de vent est réduite une simple élimination suivie d'une potentielle double pourra être proposée.

- Le tableau sera constitué de groupes de riders de 4. Ce nombre pourra être modifié au regard du contexte particulier de la compétition.

3- Déroulement d'un Heat

3.1 - Ordre de passage

Dans un groupe de riders, un ordre de passage a été déterminé par le placement des têtes de liste selon un ordre défini et un tirage au sort pour les autres riders.

Au signal du début du heat, le 1er rider (rider A) va effectuer son tricks dans la zone dédiée. Il aura approximativement 1 minute pour réaliser la figure dans des conditions de vents idéales.

Dans le cas où le rider ne se sera pas présenté dans la zone dans les temps, ce sera au tour du rider suivant de venir exécuter une figure. Le rider n'ayant pas fait la figure dans les temps perdra la possibilité d'être noté pour cette figure. Sa note sera égale à 0 pour cette figure.

Lorsque la figure est effectuée, le rider A quitter la zone au plus vite et le rider B rentre dans la zone pour effectuer sa figure etc.

Dans le cas où le rider est dans la zone de tricks avec des conditions de vent irrégulier, le temps donné au rider pourra être prolongé à l'appréciation du chef juge.

Chaque rider doit être placé correctement pour pouvoir prendre immédiatement son départ dès que c'est son tour.

Dans le cas d'une attente prolongée il sera averti par un drapeau.

3.2 – Têtes de heat

3.3 - Pavillonnerie

Drapeau Rouge	Début de Temps de Transition ET/OU Fin de Heat. 2 minutes avant le départ.
Drapeau Jaune	1 Minute Avant Départ du Heat
Drapeau Vert	Début du Heat
Pas de Drapeau	Dernier Tricks pour chaque Rider
Drapeau bleu + signal sonore	Le rider a encore un aller/retour pour effectuer sa figure
Flamme	Mise en retard du heat
Damier	Annulation du heat

4 - Jugement

4.1 - Critères

Les tricks seront notés au regard des critères suivants : Technique, puissance, hauteur, facteur de risque, fluidité, et style.

Difficulté Technique

- Elle reflète le degré de difficulté d'une figure.

Puissance

- Elle sera déterminée par les 4 facteurs suivants :

* Vitesse au moment du Pop, sans aide du Kite au moment du décollage.

* Hauteur et Amplitude pendant la figure.

* Vitesse à la réception.

* Position du Kite pendant le Tricks.

Hauteur : Hauteur de la figure. Cet aspect sera pris en considération seulement si la hauteur est nécessaire à la mise en œuvre d'une figure plus technique, ou afin d'augmenter le facteur de risque. En d'autres termes, il convient de trouver le meilleur compromis possible entre Hauteur de la figure, difficulté technique et position de l'aile.

Facteur de Risque : Il est directement lié à la puissance impliquée dans la réalisation d'une figure, mais aussi à l'engagement technique et physique du compétiteur : Durée du moment critique, position du corps par rapport à l'angle des lignes et énergie dans l'exécution.

La Fluidité, l'aisance et le style sont des critères d'impression générale qui pourront venir majorer la note, en fonction de ce que chaque juge perçoit dans l'exécution d'une figure.

Grab, sensation de facilité, mouvement agréable à regarder...

5 - Notation

- Chaque juge notera chaque figure sur 10 points.
 - Chaque rider aura 7 figures à effectuer. Ce nombre de figure peut descendre jusqu'à 5 dans le cas où la fenêtre de vent est réduite.
 - Les 4 meilleures notes de 4 figures de catégories différentes seront retenues. Ce nombre peut descendre jusqu'à 3 dans le cas où la fenêtre de vent est réduite.
 - Dans le cas où un rider valide deux figures de la même famille, la meilleure notes entre les deux figures sera retenue.
- La note finale sera donc sur 40 points.
- La note d'une figure sera calculée comme suit :
 - l'opérateur éliminera la meilleure et la moins bonne note des juges pour une même figure.
 - l'opérateur effectuera la moyenne des notes restantes. Cette moyenne sera la note de la figure.

6 - Validité d'une figure

- Une figure sera validée et notée dans les cas suivants :
- la figure contrôlée après avoir été posée.
- une seule figure par passage est validée. Le pop est considéré comme une figure.
- la figure est exécutée dans l'air de compétition dédiée.
- la réception manque de contrôle passagèrement : attrape le chicken loop, atterrissage sur le dos et planche.
- Une figure sera validée mais notée 0 dans le cas suivant :
- attrape le leash
- coulé car n'a plus de vitesse
- perd le contrôle du kite et/ou de la planche
- la figure est réalisée en dehors de la zone

7 - Répertoire des figures

- Les figures sont répertoriées dans des familles.
- Chaque rider devra valider une figure dans 4 familles différentes.
- Dans le cas d'une figure non répertoriée, le chef juge aura la responsabilité de la classer dans une famille correspondant à la logique du tricks.

8 - Réclamation

Le rider a la possibilité d'effectuer une réclamation. Celle-ci doit être communiquée au chef juge ou au directeur de course dès la fin du heat par oral.

La rédaction de la réclamation doit être effectuée dès la fin du heat afin de permettre le bon déroulement de la compétition.

La réclamation ne peut concerner l'appréciation de la valeur d'une figure.

9 - Validité d'un heat

Dans le cas où un heat ne peut être terminé dans des conditions standards, il appartient au directeur de course en concertation avec le chef juge de décider de l'annulation du heat en entier ou d'un maintien des résultats intermédiaires.

10 - Classement

11 - Liste des figures

La liste établie par l'IKA